

Effectifs et ressources des Services vétérinaires

Afin de mener à bien leurs activités, les Services vétérinaires ont besoin d'un environnement favorable dans lequel ils peuvent travailler au maximum de leurs capacités et recevoir une formation adéquate. L'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), fondée en tant qu'OIE) élabore des normes internationales pour les aider à renforcer leurs capacités en termes de ressources humaines et financières. **L'Observatoire**, à travers son Rapport annuel, vise à suivre leur mise en œuvre.

Les effectifs des Services vétérinaires varient selon les régions

Effectifs mondiaux de professionnels de santé animale



9 M

Vétérinaires



10 M

Paraprofessionnels vétérinaires (y compris les agents communautaires de santé animale)

En moyenne,

1

professionnel est employé



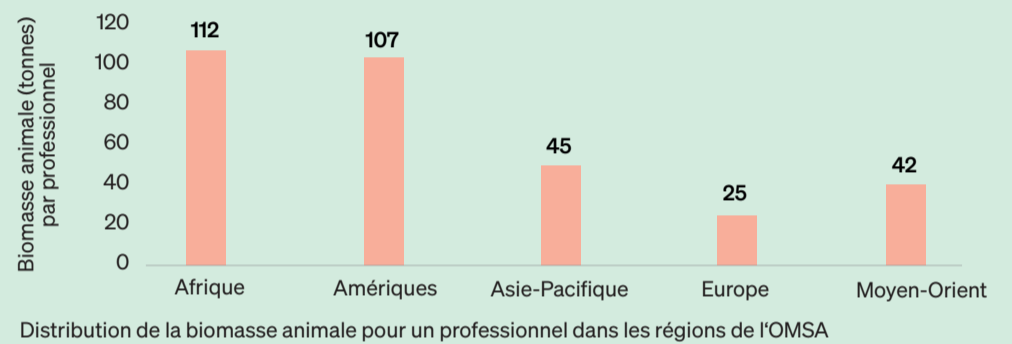
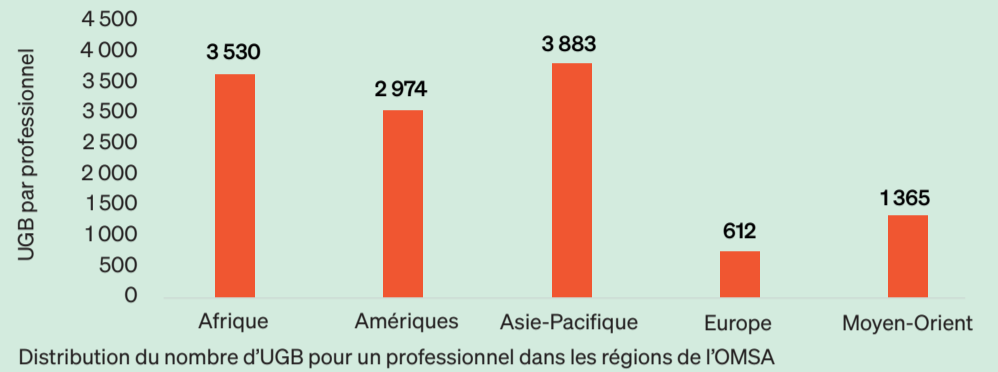
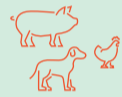
pour 2 611

unités de gros bétail (UGB)



et 55

tonnes de biomasse animale



Source : rapports semestriels WAHIS, 2019

Un nombre limité de Membres bénéficie de ressources suffisantes

Sur la base de récentes missions du Processus d'évaluation de la Performance des Services vétérinaires (PVS), le pourcentage des Membres ayant atteint ou dépassé la capacité minimale est le suivant :

Effectifs		Compétences professionnelles			Financement		Organisme statutaire vétérinaire	
Vétérinaires et autres professionnels	Paraprofessionnels vétérinaires et autres	Vétérinaires	Paraprofessionnels vétérinaires	Ressources physiques	Opérationnel	D'urgence	Autorité	Capacité
49%	56%	58%	67%	44%	42%	49%	47%	16%

Pourcentage de Membres ayant un stade d'avancement de 3 ou plus pour chacune des 9 compétences critiques pertinentes pour le personnel
 Source : missions d'évaluation PVS ou d'évaluation PVS de suivi de 43 Membres, 2026-2021 - Analyse du stade d'avancement pour les compétences critiques I.1.A., I.1.B., I.2.A., I.2.B., I.7, I.8, I.9, III.5.A., III.5.B. de la 6e édition de l'Outil PVS

Seuls **7%** de ces Membres disposent d'une capacité en effectifs suffisante

(c'est-à-dire ont atteint ou dépassé la capacité minimale pour toutes les 9 compétences critiques portant sur les effectifs et les ressources)

Recommandations

Organisation mondiale de la santé animale

- Étudier la pertinence de collecter des données plus précises pour recenser le personnel dédié spécifiquement aux différentes catégories d'animaux.
- Envisager un système de référence indicatif des effectifs nécessaires.
- Promouvoir le financement approprié des Services vétérinaires et développer des stratégies adaptées pour le renforcement des capacités.
- Suivre dans le temps les progrès réalisés par les Membres en matière de compétences critiques, comme indicateur de l'impact des activités de l'OMSA.

Membres

- Utiliser les outils disponibles (Analyse des écarts PVS, par exemple) pour appuyer les demandes de financement des Services vétérinaires au niveau national.
- Mettre en place ou renforcer l'autorité et la capacité de l'Organisme statutaire vétérinaire, conformément aux normes qui s'appliquent.
- Envisager de participer au programme de Jumelage des Organismes statutaires vétérinaires de l'OMSA.

Accédez à l'intégralité des informations [ici](#)

En consultant ce document, veuillez tenir compte des limitations liées aux données telles qu'indiquées dans le Rapport annuel complet.